

**B.E.P. CONSTRUCTION ET TOPOGRAPHIE
DOMINANTE TOPOGRAPHIE**

C.A.P. OPERATEUR GEOMETRE TOPOGRAPHE

SUJET

**EPREUVE EP2 - ACTIVITES PROFESSIONNELLES
PARTIE TERRAIN**

DUREE: 3h00

COEF:B.E.P.7;C.A.P.12

**Le présent sujet comporte 01 page numérotée 1/01 .
La page du sujet est à rendre avec la copie.**

calculatrice réglementaire autorisée

Le DOSSIER TECHNIQUE sera distribué avec ce sujet en début d'épreuve, avec les données numériques utiles à l'épreuve de terrain;

L'ensemble sera ramassé avec les copies réponses du Candidat en fin d'épreuve.

Un document précisant toutes les données numériques devra être remis à chaque candidat en début d'épreuve.

Question 1:

- a) Effectuer le rabattement du point inaccessible P1 connu en coordonnées planimétriques sur le point de station S. Les stations auxiliaires S1 et S2 sont imposées et matérialisées sur le terrain. Le point P2 connu en coordonnées ne peut pas être stationné.

Votre copie fera apparaître la chronologie des différentes phases du travail en dressant la liste des mesures à prendre sur le terrain.

Les calculs seront présentés sous forme d'un tableau comportant trois colonnes:

données	résultats	moyennes

- b) Déterminer l'altitude de la station S par nivellement indirect à partir des altitudes connues des points P1 et P2.

Question 2 :

Planter par rayonnement à partir de S, le point P3 de coordonnées planimétriques connues. La référence d'implantation imposée est le point d'appui le plus éloigné de la station.

ACADEMIES DU GROUPEMENT EST	Session 2003	SUJET	Page 1/1
BEP CONSTRUCTION ET TOPOGRAPHIE		code examen :	
Dominante : Topographie			
CAP Opérateur Géomètre Topographe			
Épreuve : EP2 - Activités professionnelles		Durée :	Coef. : CAP :12 BEP :7
Partie pratique : TERRAIN (BEP/CAP)		3h	